DLP 15-6-79133033

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION "AQUITAINE"
GIRONDE, DORDOGNE, LOT-&-GARONNE, LANDES, PYRÉNÉES-ATLANTIQUES
SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
B. P. N° 47 - 33150 CENON-LA MORLETTE - TÉL. (56) 86.22.75 - 86.24.35
INSEE : 313244253-00016 - INSCRIPTION A LA C.A.P.P.P. N° 524 AD

ABONNEMENT ANNUEL
60,00 FRANCS
Sous-Régisseur d'Avances et de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture
C. C. P. : BORDEAUX 6702-46 X

12 JUIN 1979 - Bulletin Technique n° 16

VITICULTURE

MILDIOU

Quelques taches éparses ont été découvertes à partir du 30 Mai à Bellocq, Lescar (64), Pardaillan, Mezin, Beaupuy (47), Artigues, Saint-Magne-de-Castillon, Ruch, Portets (33) mais sans jamais présenter l'importance d'un foyer. Du 2 au 8 Juin le temps généralement sec a été défavorable à la germination des conidies et les risques de contaminations restent encore limités.

Cependant à l'approche de la floraison, compte tenu de la tendance orageuse actuelle et du développement important de la végétation, il est recommandé de prévoir un second traitement généralisé du vignoble dans les prochains jours.

BLACK-ROT

Quelques très rares taches sont observées mais de nouvelles risquent d'apparaître vers la mi-juin. Le traitement anti-mildiou sera également efficace contre cette maladie.

OIDIUM

On profitera du traitement contre le mildiou pour joindre un anti-oïdium à la bouillie. Cependant dans les cépages très sensibles, il sera préférable d'effectuer un soufre poudrage.

ACCIDENTS PHYSIOLOGIQUES

Durant la dernière décade de Mai, des nécroses sur jeunes feuilles ont été observées dans l'ensemble du vignoble et notamment dans les régions de Pomerol, Saint-Emilion et Sauternes. Il s'agissait d'une mauvaise circulation de la sève ayant pour origine les écarts importants entre les températures extrêmes enregistrées du 14 au 16 Mai. Cet accident brutal de végétation qui a affecté l'extrémité des pousses, et parfois des bourgeons peu développés, est en voie de disparition.

ARBORICULTURE

TAVELURES DU POMMIER ET DU POIRIER

D'importantes sorties de taches sont observées dans le nord de la Dordogne. Nous rappelons que la protection doit être maintenue dans les vergers présentant des taches. Les projections d'ascospores ayant cessé, il n'y a plus de risques de contaminations primaires dans les plantations indemnes et toute intervention est désormais inutile.

P320

.../...

OIDIUM DU POMMIER

Adjoindre un anti-oïdium à la bouillie insecticide recommandée ci-après.

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

La proportion des émergences en cage d'élevage est actuellement importante et les captures aux pièges sexuels se poursuivent. En conséquence, prévoir une intervention dès réception de ce bulletin.

MINEUSES CERCLEES SUR POMMIERS

Suite au bulletin n° 14 du 22 Mai, nous signalons qu'un vol est en cours. Dans les vergers où ce parasite a été observé l'année dernière, procéder à une pulvérisation de diflubenzuron (Dimilin) qui sera également efficace contre le carpocapse.

CARPOCAPSE DES PRUNES

Un traitement a du être effectué dans les vergers très attaqués l'année dernière (bulletin n° 15). Ailleurs les pénétrations sont actuellement très faibles et il n'y a pas lieu d'intervenir pour l'instant. Attendre un prochain bulletin.

GRANDES CULTURES

BLE D'HIVER

MALADIES

Actuellement, deux situations distinctes peuvent être observées :

1) Des blés dont les stades varient du début épiaison au début de la floraison dans le Ribéracois, le Périgord Vert et le Périgord-Limousin où l'on surveillera la montée de la septoriose sur les feuilles supérieures car la période orageuse que nous traversons est favorable à son passage sur épis.

Si un traitement est décidé, il doit impérativement être mis en place avant la fin de l'épiaison.

Le choix du produit tiendra compte non seulement de l'éventuelle présence d'autres maladies (oïdium, rouille brune, fusariose du pied et de la tige) mais se fera selon qu'un premier traitement contre les maladies du pied aura été effectué durant la campagne. Se reporter à notre bulletin n° 14 du 22 mai dernier.

2) Dans les autres régions de l'Aquitaine où les stades varient du début à la fin de la floraison il n'a y plus lieu d'appliquer de traitement fongicide sauf sur des blés en cours de floraison où la feuille n° 2 (c'est la deuxième en partant de l'épi) manifesterait une forte attaque de rouille brune (bulletin n° 14 du 22 mai).

Il peut sembler nécessaire de traiter contre l'oïdium qui a déjà gagné les épis dans certaines parcelles du réseau d'observation, en sols forestiers et sur des cultures denses notamment. S'il y a présence de rouille brune, les anti-rouilles que nous avons préconisé sont également efficaces contre l'oïdium. Si l'oïdium est seul, on peut se contenter d'un fongicides simple : soufre (nombreuses spécialités), Bayleton 25, Calixine, Milgo E ou Saprol.

.../...

Ce traitement est inutile sur les cultures précoces dont les gousses sont déjà bien formées ; sur les cultures tardives, il est conseillé d'attendre la formation des premières gousses pour intervenir.

On pourra utiliser l'un des insecticides suivants (doses exprimées en grammes de matière active par hectare) : DIETHION (Hylémox ou Rhodocide) : 1000 - PHOSALONE (Azophène ou Zolone) : 600.

Ces deux insecticides, également efficaces contre le PUCERON VERT DU POIS présent dans certaines cultures, sont reconnus non dangereux pour les abeilles et leur délai d'emploi avant récolte est de 15 jours.

CHENILLES DES NOCTUELLES OU VERS GRIS

Ces ravageurs peuvent occasionner des dégâts sur de nombreuses cultures. Les chenilles âgées sont assez résistantes aux insecticides et sont donc difficiles à détruire.

Les appâts empoisonnés donnent les résultats les plus intéressants et doivent être épandus le soir. Les appâts sont vendus tout préparés ou sont confectionnés par l'agriculteur en utilisant un mélange de son et d'insecticide. Dans ce dernier cas il faut prévoir 30 à 50 kg de son par hectare.

Les produits utilisables sont les suivants : CARBARYL : 30 kg/ha de Sevin appât (granulé à 5 %) - CHLORPYRIPHOS : 50 kg/ha de Dursban appât (granulé à 2 %) - ENDOSULFAN (Thiodane super ou Insectophène liquide fort) : 2 g de matière active par kg de son - ENDOSULFAN + PARATHION (8 cm3 de Drifène AP/kg de son) - LINDANE (Nombreuses spécialités) : 4 g de matière active par kg de son - PHOXIME (Microgranulés à 5 %) : 100 kg/ha de Volaton 5 ou d'Agridine 5 G - POLYCHLOROCAMPHANES et TOXAPHENE (Sopraphène) : 6 g de matière active par kg de son.

La DECAMETHRINE peut s'utiliser en pulvérisation à raison de 0,03 litres de Decis par hectolitre d'eau.

L'Ingénieur en Chef d'Agronomie
Chef de la Circonscription Phytosanitaire "CENTRE"
G. BENAS

P 321